

# La FAO contre la faim

à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

*FAO against hunger in Madagascar, Comoros, Mauritius, Seychelles*



JMA 2014 : L'Agriculture familiale à l'honneur



## Dans ce numéro

**Actualités** : JMA 2014 : pour des politiques en faveur de l'Agriculture familiale

P.2-3

**Lutte antiacridienne** : Une priorité donnée à la gestion sanitaire et environnementale

P.4-5

**Partenariats et collaborations** : Les synergies pour améliorer les moyens de subsistance

P.6

**Madagascar** : Focuss sur le secteur pêche et aquaculture du Programme SMARTFISH

P.7

**Face aux catastrophes naturelles** : les impacts des interventions

P.8

**Comores** : Filière avicole et Codex Alimentarius

P.9

**Maurice** : Semences et loisissencières

P.10

**Seychelles** : Une priorité donnée au secteur forestier

P.11

**Partenariats et collaborations** : Les synergies pour améliorer les moyens de subsistance

P.12

**En perspective** : Appui à la volonté de développement du Gouvernement

P. 13

# EDITORIAL

Chers lecteurs,

Nous voici au rendez-vous pour cette troisième édition qui sort à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation, dont la particularité est marquée par la consécration de l'année 2014, par l'ONU, comme Année Internationale de l'Agriculture Familiale. Comme chaque année à la date du 16 octobre, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture célèbre la Journée mondiale de l'alimentation, qui commémore la date de sa création en 1945. Cette tradition remonte à 1981.

Nous sommes ravis de partager avec vous les événements qui ont marqué cette célébration à Madagascar, et vous invitons à vous joindre à nos efforts de plaidoyer pour que les politiques de développement mettent également en priorité la promotion de l'Agriculture familiale.

*Le thème de la Journée internationale de l'alimentation 2014, «Nourrir le monde, préserver la planète», a été choisi pour accroître la visibilité de l'agriculture familiale et des petits exploitants. Il appelle l'attention mondiale sur le rôle crucial que joue l'agriculture familiale dans de nombreux domaines: lutte contre la faim et la pauvreté, renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, amélioration des moyens d'existence, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement et réalisation du développement durable, notamment dans les zones rurales.*

Dans ce même élan, nous poursuivons nos appels à contribution, car à Madagascar, l'invasion acridienne constitue une des menaces sérieuses du secteur agricole, et par conséquent de la consolidation de la sécurité alimentaire. Une première année de campagne de lutte antiacridienne a porté ses fruits dans le cadre du Programme de réponse à l'invasion acridienne mis au point par la FAO en appui au Gouvernement malgache. Cependant, deux autres années de campagne doivent être menées à terme pour que la menace soit écartée, et que les conditions adéquates d'une lutte préventive soient mises en place. De plus, on ne doit laisser aucune chance à une nouvelle invasion, au risque de voir tous les efforts et investissements de la première année anéantis.

Mis à part ces priorités du moment, il s'avère tout de même important de souligner que tout est mis en œuvre, grâce aux efforts des équipes, pour que les interventions planifiées dans le cadre des CPP (Cadre de Programmation Pays) des archipels du Sud-Ouest de l'Océan indien soient effectives.



**Patrice TALLA TAKOUKAM** Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles.

Au cours des quatre prochaines années, nous espérons mobiliser suffisamment de ressources et d'expertise pour répondre aux enjeux et défis aussi bien dans la pêche et l'aquaculture, les forêts et l'environnement, les questions foncières que l'agriculture et l'élevage.

Bien sûr, notre engagement dans la mise en œuvre de tous les projets serait vain sans le renforcement des liens avec nos partenaires, autant financiers que techniques, du secteur public national et international, du secteur privé, et de la société civile.

Nous espérons qu'en parcourant les pages de cette nouvelle édition, vous mesurerez l'envergure des défis auxquels nous sommes confrontés et trouverez peut-être le temps de partager avec nous votre propre expérience.

Sur ce,  
Très bonne lecture à tous !

**Patrice TALLA**



## ACTUALITES

### La célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation :

#### Semaine consacrée à l'Agriculture Familiale

#### Célébration de la JMA 2014 version Madagascar



La conférence de presse du 09 octobre 2014 pour le lancement de la célébration de la Semaine de l'Agriculture familiale.

De gauche à droite: le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Le Représentant de la FAO, le Ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche



Le stand de la FAO lors de la célébration nationale de la JMA 2014 à la place Shoprite Talatamaty, Antananarivo, Région Analamanga. A côté les stands du Système des Nations Unies et du PAM.



Journée d'inauguration de la Semaine de l'Agriculture Familiale le 13 octobre 2014 : vernissage de l'exposition sur l'Agriculture Familiale à Madagascar à l'Université d'Antananarivo.



Le Représentant de la FAO prononçant le discours de la JMA 2014 de la tribune des officiels.

Juste en bas de la tribune, l'urne TELEFOOD de la journée.



Le grand gâteau d'anniversaire de la FAO avec le logo de la JMA 2014 découpé par le Représentant de la FAO, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et le Maire de la Commune de Talatamaty, lors de la soirée cocktail à l'issue de la Veillée aux chandelles.



## pour des politiques en faveur de l'Agriculture familiale

### Les échos de la célébration de la JMA sur les îles (Comores, Maurice, Seychelles)

Aux **Comores**, les célébrations ont duré du 16 au 17 octobre 2014. Le 17 une séance de restitution a été tenue pour évaluer les portées de la JMA 2014.



Célébration de la JMA 2014 au centre rural de développement économique (CDRE) à Séréhini-Bambao (Comores)



*nourrir le monde, préserver la planète*

Aux **Seychelles**, la célébration de la JMA 2014 s'est étendue du 13 au 19 octobre 2014 :

- 13 oct 2014 : lancement de la Semaine de l'Alimentation à Praslin
- 14 oct 2014 : vente/exposition à la Station de recherche d'Anse Boileau
- 15 oct 2014 : conférence – débat au Centre de formation maritime
- 16 oct 2014 : porte ouverte au Centre agricole et horticole de Seychelles à Anse a la Mouche. Dons de sang. Diffusion de documentaire sur la chaîne SBC
- 17 oct 2014 : Documentaire radio sur la SBC
- 18 oct 2014 : Bazar Manze Lokal au Seychelles Fishing Authority Artisanal Fishing Port
- 19 oct 2014 : Manze Kreol Dan Ieo Val den Dore



A **Maurice**, des journées "open days" ont été tenues les 16, 17 et 18 octobre avec des ventes de produits agricoles. Le 16 octobre a été célébré au Pamplemousses Botanical Garden.

Le Département de la Production animale du Ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire a organisé la vente de poussins d'un jour, d'œufs, canetons, dindonneaux...

Sur l'île de **Rodrigues** (Maurice), un stand de la FAO a été érigé en l'honneur de la JMA 2014.



## Programme de réponse à l'invasion acridienne (2013 – 2016) :

### Formation sur le suivi environnemental pour le PCN et le CNA

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme triennal, il a été prévu de renforcer la capacité de la partie nationale dans différents domaines, dont le suivi environnemental. A cet effet, M. Sidi Menoum, Expert environnementaliste du Maroc, est venu à Madagascar former cinq personnes du Poste de coordination nationale (PCN) et du Centre national antiacridien (CNA). Il s'agissait de : Docteur Marie Odile Razafindramanga, Chef de cellule santé et environnement, et Nirina Rajaonah, Responsable environnemental, pour le PCN, et Christian Rejela - Chef d'unité environnement et communication, Raoult Johana Ibramjee - Responsable des recherches et expérimentation, et Christale Robelle Razafindrahova - Responsable de suivi sanitaire et environnemental, pour le CNA.

Divisée en partie théorique et pratique, la formation a permis aux participants d'acquérir une connaissance approfondie des normes relatives au suivi environnemental dans le cadre des opérations de lutte antiacridienne, des différents risques encourus lors de l'utilisation de pesticides et des procédures à suivre selon les cas et les incidents susceptibles de se produire.

Afin de permettre un suivi environnemental efficace, les équipes en charge ou supervisant l'épandage de pesticides font régulièrement part de la situation antiacridienne à la Responsable de suivi sanitaire et environnemental. Selon les informations communiquées, cette dernière peut-être amenée à effectuer ou non une intervention sur le terrain en appliquant les directives reçues lors de la formation dispensée par M. Sidi Menoum.



**L'AVIS DE NOTRE EXPERT:** Peter Spurgin, *expert en biopesticides de la Commission de lutte antiacridienne d'Australie*

**Pourriez-vous nous décrire ce qu'est que le biopesticide Green Muscle® et comment il agit ?**

Le Green Muscle® est formulé à partir d'un champignon spécifique. Il se présente sous forme de poudre sèche. Les spores de ce champignon sont présentes par millions dans un gramme. Juste avant de procéder à l'épandage, ces spores doivent être mélangées avec du gasoil pour pouvoir être utilisées avec les systèmes de pulvérisation usuels. Au contact de la cuticule du criquet (sa « peau »), les spores germent et pénètrent ainsi à l'intérieur du corps du criquet aux dépends duquel elles se développent. Il s'agit d'un phénomène lent. Toutefois, à Toliara (où j'étais pour dispenser une formation sur l'utilisation des biopesticides), les conditions météorologiques étaient idéales pour le développement du champignon. Durant le jour, la température est de 34°C environ, et la nuit, elle ne diminue pas en-dessous de 20°C. Ainsi, le Green Muscle® tue les cibles à partir du huitième jour après épandage. En Australie, le processus peut prendre plus de temps parce qu'il fait plus froid.

**Après votre mission dans le sud de Madagascar, quelle est votre impression sur la lutte antiacridienne ?**

Je trouve que Madagascar fait face à un grand défi. Là où j'étais, j'ai noté que les paysans souhaitent avoir plus d'information sur ce qui se passe, notamment en ce qui concerne l'épandage de pesticides et leurs effets sur les criquets. Bien que la lutte antiacridienne avance, ils pensent que la FAO travaille lentement. Ils ne savent pas combien de temps cela prend pour que les pesticides agissent sur les criquets. De nombreux paysans se nourrissent de criquets, pourtant, ils doivent savoir que ceux-ci représentent un danger pour leur santé si'ils ont déjà été traités.

**En Australie, comment luttez-vous contre les criquets ?**

D'une manière générale, le traitement se fait de la même manière qu'à Madagascar. Les deux pays présentent beaucoup de similarités sur le plan climatique, ayant tous deux un climat sec et tropical. Comme à Madagascar, nous menons des opérations de lutte terrestre et aérienne. Nous faisons des prospections aériennes par hélicoptère. Pour le traitement, nous utilisons des pesticides conventionnels ainsi que des biopesticides ayant les mêmes caractéristiques que le Green Muscle®.

Cependant, nous avons la chance d'avoir notre Commission de lutte antiacridienne qui bénéficie d'un financement stable du Gouvernement. Ainsi, nous pouvons faire des prospections, prendre les mesures appropriées dès que les effectifs acridiens commencent à augmenter et mener une stratégie de lutte préventive.

Nous avons également subi des invasions comparables à celle de Madagascar lorsque la météo ne nous a pas permis de faire les traitements nécessaires. Mais grâce à nos infrastructures, nous pouvons faire face à une invasion dès son début.



## une priorité à la gestion sanitaire et environnementale

**Christale Robelle Razafindrahova**

**Responsable de suivi sanitaire et environnemental auprès du CNA**

*Andranovory Toliaro, mars 2014 \_ Nous avons rencontré Mme Christale Robelle Razafindrahova lors la formation en suivi environnemental dispensée par un Expert de la FAO. Christale, comme ses collègues l'appellent, fait partie du petit nombre de femmes intervenant directement sur le terrain dans le cadre de la lutte antiacridienne dans la Grande île. Nommée en qualité de Responsable de suivi sanitaire et environnemental depuis 2005 auprès du CNA, Christale partage avec nous les points marquant de ses années d'expérience.*

**Vous avez travaillé dans la lutte antiacridienne depuis janvier 2005, qu'avez-vous acquis et qu'est-ce qui vous a marqué durant ces années de travail ?**

*Christale : Effectivement, j'ai été nommée en janvier 2005, Responsable de suivi environnemental auprès du CNA. En 2008, ma position m'a permis de participer à une formation de quatre mois à Dakar, auprès de CERES/LOCUSTOX (Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale). La formation a été une opportunité pour moi d'approfondir mes connaissances sur le suivi de la santé humaine des personnes impliquées dans la lutte antiacridienne. J'ai appris comment mesurer le taux d'acétylcholinestérase et l'impact de l'inhalation des pesticides, réaliser le suivi sanitaire et les analyses en laboratoire. La formation ne s'est pas limitée à la théorie, nous avons fait la pratique sur 80 personnes et des animaux de ferme, ainsi que les réactions des pesticides sur des aliments.*

**A votre retour de Dakar, avez-vous pu capitaliser tous vos acquis ?**

*Christale : au retour de Dakar, je n'ai pas vraiment pu mettre en pratique à cause du manque de matériel. Du moins, sur le plan environnemental, j'ai pu faire des interprétations de la situation grâce aux connaissances sur l'écologie et l'écotoxicologie acquises durant la formation. Cependant, comme le CNA ne disposait pas de véhicule, je ne pouvais pas effectuer de déplacement sur le terrain.*

*Ce n'est qu'en 2011, grâce à l'assistance de la FAO à travers l'octroi de kits test-mate acétylcholinestérase que j'ai pu mettre ces acquis à profit dans le suivi sanitaire des personnes travaillant dans les opérations de lutte antiacridienne.*

**En tant que Responsable de suivi environnemental, que pouvez-vous dire sur l'impact de la lutte antiacridienne sur l'environnement ?**

*Christale : L'impact de la lutte antiacridienne sur l'environnement dépend non seulement des pesticides utilisés mais également des conditions de traitement, notamment le vent ou les lieux de traitement par exemple. Aussi, il y a de nombreuses directives à suivre pour limiter cet impact. Grâce aux renforcements des capacités dont le CNA a bénéficié de la part de la FAO, ces directives ont pu être appliquées. En 2011, Saïd Lagnaoui, alors Coordonnateur de campagne, a formé le personnel du CNA sur la pulvérisation. En 2012, tous les responsables au niveau du CNA ont bénéficié d'une formation sur la réduction de risque des traitements sur l'environnement.*

**On ne rencontre pas beaucoup de femmes qui travaillent dans la lutte antiacridienne sur le terrain. En tant que femme sur le terrain, quels sont les défis auxquels vous devez faire face ?**

*Christale : Tout d'abord, je dois noter que beaucoup de femmes travaillent au sein du CNA. Cependant, je peux dire que je suis la seule à être une responsable dans un domaine spécifique tel que le suivi environnemental. Lors de mon recrutement, il a été explicité dans les critères de sélection « capacité à se déplacer souvent sur le terrain ». Jusqu'à présent, malgré les nombreux voyages que je dois effectuer, je n'ai pas eu de difficulté à accomplir ma mission et à la concilier avec mon rôle de mère de famille. J'ai trois filles et j'ai été enceinte de la benjamine en travaillant pour le CNA. Ma grossesse ne m'a pas empêchée de poursuivre mes déplacements et d'assurer le bon déroulement du suivi sanitaire et environnemental. Comme toute autre femme enceinte dans le milieu du travail, j'ai pris le congé de maternité à sept mois de grossesse. Je dois dire que ce ne sont pas toutes les femmes qui peuvent poursuivre ce genre de travail en étant enceinte. Cela dépend de l'état de santé de chacune et j'ai eu la chance d'avoir été en parfaite santé durant ma grossesse. Sinon, le fait d'être une femme dans la lutte antiacridienne ne m'a pas vraiment amenée à faire face à des défis. Mes collègues me respectent et apprécient mes capacités à leur juste valeur.*

**Comment voyez-vous le CNA maintenir la situation de rémission après la fin du programme triennal d'urgence ?**

*Christale : Si le CNA ne dispose pas de moyens matériels et financiers, il ne sera pas possible de maintenir la situation de rémission. Dans le cadre du Programme triennal, chaque poste antiacridien est doté de moto à utiliser notamment dans les prospections. Le CNA aura les voitures utilisées actuellement. Cependant, ces voitures auront déjà fait plusieurs milliers de kilomètres et nécessiteront un entretien pour bien fonctionner et cela requiert un budget. Également, des ressources financières sont nécessaires pour payer les indemnités des agents pour qu'ils puissent faire des prospections régulières. Compte tenu de ces besoins, il est important que l'Etat mette de côté un budget pour la lutte préventive ou fasse appel à des bailleurs. Si la lutte préventive peut se faire, il n'y aura pas besoin d'acheter beaucoup de pesticides et les traitements auront nettement moins d'impact sur l'environnement.*



### Focus sur le secteur pêche et aquaculture du Programme SMARTFISH :

#### Gestion communautaire de la pêche langoustière dans le sud-est de Madagascar

La pêche à la langouste de St Luce à Madagascar, ce petit village isolé du Sud-Est de la Grande Île, fournit près de 10% de la production annuelle nationale de langouste. Cependant, ces dernières années, la production n'a cessé de chuter, signe d'une exploitation non durable de la ressource.



*A child removes eggs from a gravid female, in a photograph taken in Ste Luce in 2011, prior to the beginning of Project Oratsimba.*

La mise en place d'actions pour une gestion plus durable était donc devenue nécessaire. Il faut savoir que la pêche à la langouste est une pêcherie difficile à gérer parce qu'elle est étalée sur 600 km de côtes. D'où l'importance du succès du projet pilote de St Luce qui ne sera vraiment confirmé qu'après trois clôtures à succès (en 2016).

Entre juin 2013 et mars 2014, la composante « Gestion des pêches » (FAO) du Programme SmartFish a donc soutenu le projet Oratsimba de l'ONG Azafady. Cette phase pilote dans la gestion de la langouste avait pour buts d'encourager des pratiques durables et d'explorer les différentes options de revenus alternatifs pour les pêcheurs des communautés de St Luce.

Concrètement, les communautés ont été soutenues pour la mise en place des « Voluntary No Take Zone » (zones de non capture décidées par les villageois), des périodes de clôture et le respect des tailles minimum pour la capture.

La communauté s'est alors mise d'accord sur les règles à appliquer sur son territoire au travers d'une « dina ». La « dina » : une convention locale avec pouvoir de réglementation sur l'espace côtier maritime qui borde le village, et entérinée par l'administration nationale.



La zone de non capture est constituée d'une réserve de 10 km<sup>2</sup> soit 25 % de la zone de pêche (40 km<sup>2</sup>), la capture y est interdite durant 10 mois de l'année et n'y est donc autorisée qu'en août et septembre, pendant la mousson. Les 10 mois de clôture couvrent la période de reproduction.

La période de clôture annuelle, qui couvre alors toute la zone, dure quant à elle trois mois (d'octobre à décembre).

SmartFish a décidé de travailler avec l'ONG Azafady qui, après 10 ans de présence à St Luce, est bien accepté, respectée et à la confiance des trois villages de St Luce. Il faut d'ailleurs noter que la gestion à St Luce est plus facile car les trois villages sont bien intégrés et géographiquement bien définis. De plus, ils sont habitués à la « gestion » de leurs forêts sur lesquelles ils ont également travaillé avec Azafady.

La Dina en est au dernier stade de la légalisation et une deuxième lettre d'accord va prochainement être signée entre la FAO et l'ONG Azafady.

## des interventions ciblées pour valoriser durablement les ressources

### Rizipisciculture sur les Hauts-Plateaux de Madagascar

La riziculture à Madagascar est extrêmement importante. Les Hauts Plateaux de la Grande Île comptent 200 000 ha de rizières irriguées.

Il existe une technique qui permet de conjuguer la riziculture à la pisciculture : il s'agit de la rizipisciculture. La rizipisciculture est une valorisation nette de l'écosystème rizicole : grâce à l'introduction de poissons, le phytoplancton et le zooplancton de la rizière auparavant non valorisable, se retrouve transformé en protéines halieutiques. La rizipisciculture est donc un élevage à cycle court (entre quatre et dix mois) permettant d'obtenir des poissons commercialisables (taille supérieure à 200 g) sans aucun investissement majeur.

Grâce à cette technique, la production de riz augmente de 10 à 30% annuellement, et la production de poisson par hectare par an est de 250 à 750 kg. La rizipisciculture joue donc un rôle primordial dans le renforcement de la sécurité alimentaire des populations rurales des Hauts Plateaux.

Selon la Direction des Pêches, 34 000 ha de riziculture sont jugés très favorables à la rizipisciculture, soit 8 500 à 25 500 tonnes de poisson. Ces milliers d'hectares de rizières, dont l'écosystème est extrêmement riche, constituent autant de sites d'élevage déjà aménagés. Le rapport coût/efficacité est très intéressant sur le plan de la sécurité alimentaire et de l'activité économique.

C'est dans ce contexte que la FAO, au travers du programme SmartFish, va prochainement signer une lettre d'accord avec l'Association Réunionnaise de Développement de l'Aquaculture (ARDA) pour la formation des adolescents des familles des Hauts Plateaux à la pratique de la rizipisciculture.

Du matériel didactique scolaire va donc être produit sous forme d'une Bande Dessinée (BD) en Malgache. Outre les bases de la rizipisciculture qui y seront développées, une attention particulière sera portée sur les voies et moyens pour optimiser la production du riz et du poisson. L'objectif est de voir les adolescents aider leurs parents à maximaliser en terme financier les efforts qu'ils mettent dans la rizipisciculture.





## PROJECTS ON NATURAL DISASTERS

4 islands covered by our Representation Office



### The impact of FAO's OSRO Project on Natural Disasters' victims

The rainy summer season in Madagascar and the Indian Ocean starts and islands are not immune from disasters such as cyclones and floods as every year. Which again we think about the interventions made in the previous years face to these natural disasters.



© FAO, 2012

Madagascar has been constantly struck with various natural disasters. They have endangered people living in urban areas and in the south of the island. Due to this, there has been a loss of jobs, increased food prices, and the loss of many needed homes. Houses and people that live off the land have had great difficulty growing their crops and that has left them with nothing.

To lend a hand, the Government of the Republic of Austria has supplied USD 885,813 for the Food and Agricultural Organization of the United Nations project OSRO/MAG/903/AUS. This project lasted from 3 August 2009 to 31 January 2012. The main goal of this project was to offer food security for communities in urban areas of Antananarivo, Antsirabe, and Fianarantsoa who don't have the means. This also included communities in the south of Madagascar.

This project provided households with production kits for the agricultural season. This included various seeds, tools, and fertilizer needed to tend to their crops. In total 9,893 vulnerable households in the intervention areas, as well as 40,340 direct and indirect farming households across six districts in the south, benefited from the project. As a grateful effect of the distribution of the seeds and farming necessities, farmers were given the opportunity to grow back their seed stocks. This project supplied additional household income and hope for better nutrition.



© FAO, 2012

## Comores - Maurice - Seychelles

### Renforcement du système national de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et des Capacités du Comité National du Codex Alimentarius

*Contribuer à la sécurité alimentaire au sens large et viser certains OMD. Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire.*

L'assistance projetée se focalisera sur l'amélioration du système national de sécurité sanitaire des aliments dans sa globalité, par l'appui à la création d'un cadre institutionnel efficient, ainsi que l'examen du corpus juridique et l'élaboration, le cas échéant, des projets de textes utiles (projet de loi cadre et/ou de son texte d'application) à la sécurité sanitaire des aliments. Elle s'appesantira également sur le renforcement, du Point de Contact et du Comité National du Codex que les autorités ont institué, sachant en outre, que le Codex Alimentarius constitue généralement un sujet fédérateur, un lieu ouvert et transparent, qui a permis à nombre de pays, ayant bénéficié du même appui, de progresser de manière notable dans le domaine des normes alimentaires issues du Codex, de leur transcription et mise en œuvre.

Dans tous ces domaines, la FAO a accumulé une grande expérience à travers les projets développés dans plusieurs pays de la région Afrique.

La volonté politique du gouvernement a été clairement exprimée à travers ses requêtes auprès de la FAO, son adhésion à la Commission du Codex Alimentarius en 2009 et l'initiation des démarches en vue de son entrée à l'OMC.

### Le Codex alimentarius

La Commission du Codex Alimentarius, créée en 1963 par la FAO et l'OMS, met au point des normes alimentaires, des lignes directrices et des codes d'usages internationaux et harmonisés visant à protéger la santé des consommateurs et à assurer des pratiques loyales dans le commerce des aliments. Elle encourage aussi la coordination de tous les travaux relatifs aux normes alimentaires entrepris par des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Le Codex Alimentarius vise à garantir des denrées alimentaires sûres et saines pour tous et partout

En savoir plus : <http://www.codexalimentarius.org>

### La filière avicole aux Comores : un appui technique de la FAO attendu

Près de 70% de la population aux Comores vit directement de l'activité agricole. Traditionnellement, l'agriculture et l'élevage sont regroupés au sein de petites exploitations familiales. Le secteur de l'élevage est constitué principalement de volailles et des ruminants, les autres espèces ne sont pas significatives. L'élevage est un sous-secteur qui apparaît mineur dans le secteur agroalimentaire puisqu'il ne représente que 11 % de la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire, loin derrière l'agriculture (49 %), la pêche (31 %) et la forêt (9 %). Sur le plan de la contribution à la lutte contre la pauvreté, l'élevage représente un élément essentiel puisqu'il permet aux paysans pauvres de disposer d'un moyen d'épargne rapidement mobilisable en cas d'urgence (volailles et petits ruminants, etc.). L'aviculture se caractérise essentiellement par :

- Un effectif du cheptel faible, dominés par une aviculture villageoise. L'élevage semi-intensif a subi une nette régression ces dix dernières années, en raison des problèmes liés notamment à l'approvisionnement en poussins
- Une productivité faible des races locales et des exploitations avicoles semi-intensives désorganisées ; d'où déficit dans la satisfaction des besoins de la population, obligeant le pays à importer environ 80 % de sa consommation en viande blanche et en œufs;
- Encadrement technique et sanitaire très faible, malgré l'existence des services gouvernementaux et deux ONG locales (vétérinaires).



© FAO Communication, 2013

Actuellement, le Gouvernement comorien considère la filière d'aviculture comme une activité prioritaire et l'élément moteur pour le développement du secteur agricole.



### Comores - Maurice - Seychelles

#### Strengthening seed regulations

In Mauritius, one of the FAO's project in process concerns seed regulations. The objectives are to analyse the Seed Act 2013 as well as other relevant legislation, and provide technical assistance to the Ministry of Agro-Industry and Food Security for the drafting of new regulations, with a view to enable the entry into force of the Act and also strengthen its effective implementation, in support of Mauritius' food and nutrition security and national development goals.

The technical assistance is in line with the following FAO Strategic Objectives (SO) and the CPF Outcome Objectives:

SO 1: Contribute to the eradication of hunger, food insecurity and malnutrition, specifically Outcome 1.1 - Member countries and their development partners make explicit political commitments in the form of policies, investment plans, programmes, legal frameworks and the allocation of necessary resources to eradicate hunger, food insecurity and malnutrition; and,

SO 2: Increase and improve provision of goods and services from agriculture, forestry and fisheries in a sustainable manner, specifically Outcome 2.2 - Stakeholders in member countries strengthen governance – the policies, laws, management frameworks and institutions that are needed to support producers and resource managers – in the transition to sustainable agricultural sector production systems..

CPF (Country Programming Framework) Priority Area A: Support to agribusiness development with focus on support to mechanize farm operations of small holder farmers; develop low cost greenhouse technology for crop production and build capacity in Post Harvest management of strategic crops. CPF Outcome A: Appropriate framework for establishment of agribusinesses set up and CPF outputs A.1: Support services to farming community strengthened: farm mechanisation, seed agribusiness and animal stock. To ensure the development of the agro industrial sector, several support services are required for the development of the different value chains among which: seed producers to ensure regularity of supply of quality seeds.

#### **The Seed Act 2013**

This Act provides for registration of varieties of seeds, seed testing, seed inspection and certification of any seed. It establishes a National Plant Varieties and Seeds Office (NPVSO) within the Ministry responsible for agriculture and a National Plant Varieties and Seeds Committee. NPVSO shall: (a) regulate the cultivation, production, trade, exportation and importation of seeds of any variety of any kind of plant; (b) be responsible for the enforcement of the Act, whereas the Committee shall: (a) advise the Minister on national policies relating to the cultivation, production, trade, exportation and importation of seeds of any variety of any kind of plant; (b) guide and supervise NPVSO in the enforcement of the Act; (c) make recommendations to the Minister for the improvement of the seed regulatory system; (d) make recommendations to the Minister on the release of any variety in Mauritius. The Act also provides rules for the internal and external trade in seed and places restriction on importation of seed.

No person shall cultivate, for commercial purposes, the seed of any variety of any kind of plant unless that variety is registered with NPVSO. The Act sets out requirements for registration. NPVSO shall keep and maintain a National Variety List in which it shall enter such particulars of every listed variety as it may determine.





Comores - Maurice - Seychelles

## Le secteur forestier aux Seychelles

### **Forest Genetic Resources**

Forests globally are disappearing at an alarming rate of 7.3 million ha annually. Most of the loss of forest cover has occurred in developing countries. Seychelles is a developing country however the government and people of Seychelles have gone to great lengths in order to limit that loss. The country places great value to the conservation of its environment and in preserving its forest genetic resources.

A project on preparation of country report on Forest Genetic Resources Assessment for Seychelles is funded by FAO to contribute to the achievement of forest policy and environmental policy of Seychelles including the guidelines for the preservation of forest, recovery of forest resources, improvement of economic performance and potential of the sector and sustainable management of biodiversity.

### **Development of appropriate agro-forestry systems**

In Seychelles, a move of agricultural production from flat to hill areas brings a risk of both decrease of food production and degradation of the forests; a development of appropriate agroforestry systems, adapted to local land capacities and markets, is expected to counter this trend, whilst providing a sustainable system of agricultural production based on soil conservation.

The objectives are to contribute to sustainable food production, improved rural livelihoods and poverty reduction in Seychelles through promotion of appropriate agro-forestry systems to enhance land use and natural resources, to raise awareness amongst key stakeholders about the potential of agro-forestry in Seychelles, to develop a project proposal for developing and implementing an appropriate policy aimed at promoting agro-forestry, that will maximize the food production and services from forestry land, and minimize wildfire hazard (improve land use and environmental services

© FAO Communication, 2014





## PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

### PNUD - FAO

#### Renforcement de capacités de production des communautés vulnérables en agriculture, élevage et pêche dans les zones d'intervention du Programme moyens de subsistance durables et lutte contre la pauvreté (MSDLCP)

*Le PNUD et la FAO se sont accordés pour développer leur partenariat en vue de mieux faire bénéficier Madagascar de la synergie de leurs mandats respectifs. Pour 2014, la collaboration visera à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des ménages agricoles vulnérables tout en renforçant leur résilience face aux changements climatiques. Un accord a été signé le 25 août 2014 pour un montant de 200,000 USD.*

La FAO, spécialisée dans: l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole et rural, a toujours mis au profit de ses membres et de ses partenaires son expertise et son assistance technique dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, la foresterie et le foncier.

Cette fois-ci, la FAO est sollicitée pour ses interventions en termes d'amélioration et intensification de la production agricole (agriculture, élevage et pêche) et amélioration des revenus des ménages agricoles vulnérables dans le cadre du Programme MSDLCP ou - Moyens de Subsistance Durables et Lutte Contre la Pauvreté -.

Forte de ses nombreuses expériences dans le développement de l'agriculture (agriculture, élevage, pêche), la FAO a toujours défini ses actions dans ces domaines où elle dispose d'une expérience accumulée qui forme son avantage comparatif. Face à l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité sur le plan nutritionnel, le but de la contribution de la FAO sera la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles dans les communes d'intervention du projet. L'assistance de la FAO visera la promotion de la production agricole performante et garantissant la sécurité alimentaire, surtout des catégories les plus vulnérables: apprentissage par la pratique et intégration raisonnée de nouvelles techniques de production agricole en vue de maximiser la production tout en tenant compte des capacités de près de 500 producteurs/productrices, bénéficiaires directs.

### La Task Force Nationale de l'Agriculture de Conservation (TFNAC) :



© FAO Communication 2014

Madagascar compte parmi les pays les plus vulnérables face aux impacts du changement climatique, entre autres la diminution du nombre de jours de pluie annuel, l'augmentation de l'intensité et la mauvaise répartition de la quantité de pluviométrie reçue favorisant le ruissellement et l'érosion hydrique, l'augmentation de la température...

Les techniques de « Climate Smart Agriculture » dont l'Agriculture de Conservation (AC) sont des techniques culturelles qui renforcent d'une manière durable la résilience des systèmes de culture face à ces variabilités climatiques.

Plusieurs ONG nationales et internationales effectuent la diffusion de ces techniques d'AC dans les différentes grandes zones agro écologiques de Madagascar. Ces ONG avec les institutions étatiques, les agences des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, les centres de recherches agronomiques, les universités se sont regroupés au sein d'une plateforme nationale nommée : Task Force Nationale de l'Agriculture de Conservation (TFNAC).

La TFNAC vise à appuyer la promotion de l'adoption des techniques d'AC à tous les niveaux. C'est une plateforme de coordination des activités des parties prenantes intervenant dans la promotion de l'AC et dont le secrétariat est assuré par la FAO.

Pour la visibilité de la TFNAC, les membres ont décidé de participer à la 16<sup>ème</sup> édition de la Foire Internationale de l'Economie Rurale à Madagascar ou FIER-Mada qui s'est déroulé du 06 au 10 août 2014.

Les visiteurs ont été nombreux durant ces 5 jours, dont bon nombre de producteurs agricoles particulièrement intéressés par les techniques de préservation du sol, d'utilisation d'intrants naturels. Il faut noter que ces techniques d'AC reposent sur 3 principes : le travail minimal du sol, les associations et les rotations culturelles, et la couverture permanente du sol.



### **La filière « Petits Ruminants » dans le Nord de Madagascar : le Ministère de l'Elevage et de la Protection Animale veut relancer la production**

L'insuffisance de l'adoption des techniques d'élevage, la dégénérescence des races, la difficulté d'accéder aux moyens de production, le faible pouvoir d'achat des ménages et le manque d'infrastructures limitent le développement des exploitations agricoles.

Madagascar dispose environ de deux millions de têtes d'ovins et de caprins. Bien qu'un grand nombre de ménages pratique l'élevage de petits ruminants, celui-ci reste un système d'exploitation extensif, traditionnel.

De plus, cette ressource qui assure en partie la consommation locale ne connaît pas d'autres débouchés pour sa valorisation à part l'exportation sur pied de quelques animaux vers les Comores.

Ce projet aura pour impact le renforcement de la lutte contre la pauvreté (amélioration des revenus des acteurs de la filière), l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la malnutrition, l'augmentation de l'exportation des ressources animales engendrant une amélioration de la rentrée de devises, la création d'emplois, la croissance économique et l'équilibre de la balance commerciale.



### **LES DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LE FONCIER**

<http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/>

Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicable aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire ont été officiellement approuvées par le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale le 11 mai 2012.

#### **Quel est l'objectif des Directives ?**

Les Directives ont pour objectif de promouvoir la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, en prenant en compte toutes les formes de régimes fonciers : publics, privés, communautaires, autochtones, coutumiers et informels. Leur but ultime est de garantir la sécurité alimentaire pour tous et de promouvoir la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Tout en soutenant les efforts visant à éliminer la faim et la pauvreté, les Directives visent également à faire en sorte que les populations disposent de moyens de subsistance durables et à assurer la stabilité sociale, la sécurité en matière de logement, le développement rural, la protection de l'environnement, ainsi qu'un développement économique et social durable. Les Directives doivent bénéficier à l'ensemble de la population de tous les pays, bien qu'une attention particulière soit accordée aux populations vulnérables et marginalisées.

Un intense processus de réforme foncière a été initié à Madagascar en 2005 et a permis la décentralisation de la sécurisation foncière au niveau des communes par l'installation de Guichets fonciers délivrant des certificats fonciers à des paysans malgaches qui ne pouvaient alors faire valoir leur droit sur des parcelles qu'à travers un processus de titrisation trop long et coûteux pour nombre d'entre eux.

Dès 2010, un travail d'analyse et d'évaluation de la réforme conduit par l'ex Plan National Foncier (aujourd'hui Cellule de Coordination de la Réforme Foncière - CCRF), l'Observatoire du Foncier (OF) et Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation (MATD). En 2011, la FAO a notamment participé à une évaluation conjointe des bailleurs. En juin 2014, le gouvernement a officiellement lancé le processus de consolidation foncière devant permettre l'élaboration d'une nouvelle lettre de politique foncière, qui permettra la mise en place de la deuxième phase de la réforme foncière, à travers un processus participatif et inclusif de consultations et de rédaction.



## VIE DE LA REPRESENTATION

### LES MISSIONNAIRES DU TRIMESTRE

|                            |
|----------------------------|
| Mme Syrine CHAALALA        |
| Mr Said Lagnaoui           |
| Mr Kayalto Mathias         |
| Mr Rakotoarisoa Manitra    |
| Mme Mariangela BAGNARDI    |
| Mr Marc Dumas JOHANSEN     |
| Mr GHAOUT Said             |
| Mme Catherine CONSTANT     |
| Mr Ndiaye Cheich Ibrahima  |
| Mr Benjamin Badjeck        |
| Mme Daniela MANGIONE       |
| Mme Annie Monard           |
| Mr POUND Jonathan          |
| Mr Dumas Johansen Marc     |
| Mme Devit                  |
| Mme Branthomme             |
| Mr Montaïs                 |
| Mme Katharine Vincent      |
| Mme Erin O'Brien           |
| Mr Mario SAMAJA            |
| Mr Jean François Duranton  |
| Mr Jean Marie DESSALLES    |
| Mr Wilfried Baudoin        |
| Mr Lagnaoui Said           |
| Mme Annie Monard           |
| Mr Mario SAMAJA            |
| Mr Daniele DONATI          |
| Mr Buttoud Gerard          |
| Mr KAMANZI Jean            |
| Mr Czudek Rene             |
| Mr Afrass Hossain          |
| Mr Havard Pascal           |
| Mr Lalaina RAVELOMANANTSOA |
| OULD MOHAMED SID'AHMED     |
| Mr Zoumhane Mustapha       |
| Mr Jean Marie LEGRAND      |
| Mr Elmouden ABDELLAH       |
| Mr Afrass Hossain          |

### PREPARATION DE LA PARTICIPATION AUX FESTIVITES DE LA SEMAINE DES NATIONS UNIES : PRESTATION EN EQUIPE DANS LA BONNE AMBIANCE

A l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies, une journée récréative qui rassemble la grande famille du Système des Nations Unies à Madagascar est organisée le 22 octobre 2014 à Lavilla verte Ambatomirahavavy, Antananarivo. Chaque agence doit présenter un « show », et l'équipe FAO a choisi une danse de groupe sur la chanson « Cocoa na chocolate » : la chanson de l'année réalisée par 19 artistes des plus grandes stars africaines réunies pour soutenir la campagne « Do Agric. L'agriculture, ça paye »



**Le message est simple : l'agriculture en Afrique a le potentiel de produire de la nourriture, de créer des emplois et de booster l'économie. À condition que les dirigeants africains investissent dès maintenant dans ce secteur !** À travers cette chanson, il est demandé aux jeunes de s'investir dans l'agriculture et de demander à nos gouvernements de sauter le pas et d'améliorer les investissements agricoles pour que les jeunes puissent réussir dans ce domaine.

Le morceau est chanté en 11 langues, dont le français, le lingala, le malinké, et le pidgin. Chaque artiste a écrit ses propres paroles. La chanson « Cocoa 'na chocolate » (le cacao, c'est le chocolat) parle de l'importance de l'agriculture pour le futur de l'Afrique et la lutte contre l'extrême pauvreté.

Le cacao est un exemple parmi d'autres du potentiel du continent. Alors que des tonnes de cacao sont produites en Afrique, la plupart est exportée à des prix dérisoires pour être transformée en chocolat. Les pays africains importent, ensuite, le chocolat à des prix excessifs.

L'Afrique rate ainsi une énorme opportunité économique. Investir dans ce secteur permettrait de créer des emplois dont les jeunes ont tant besoin et augmenter les revenus des agriculteurs. Avec 70% d'Africains qui vivent de l'agriculture, le potentiel de transformation des vies et des communautés est énorme.



**Hum m , ça a l'air bon...  
comment ça se  
prépare?**

### Bœuf au manioc et brèdes chouchou

*Pour quatre personnes:*

600g de viande de bœuf  
3 grosses tomates  
500g de manioc  
5 oignons v'erts  
15cl de lait de coco  
Jus de citron v'ert  
2 paquets de brèdes chouchou  
1 gousse d'ail, ½ gingembre, huile, sel



1. Peler le manioc en tranches de 1cm d'épaisseur, les laver et les tremper dans l'eau froide
2. Couper les oignons, couper la viande en gros morceaux.
3. Faire chauffer l'huile dans un faitout, y faire doré la viande de tous les côtés sans la cuire. Retirer la viande et réserver.
4. Faire revenir les oignons et les tomates pelées sans faire doré, puis ajouter les tranches de manioc rincées. Saler et recouvrir d'eau chaude, laisser cuire 20mn.
5. Couper les tiges et les vrilles des brèdes. Laver les feuilles et découper grossièrement. Peler oignon, ail et gingembre ; les émincer. Laisser revenir dans une poêle sans brunir, saler. Ajouter un ½ verre d'eau, laisser mijoter à couvert quelques minutes.
6. Remettre la viande réservée avec le manioc, laisser cuire 4 minutes pour achever la cuisson
7. Ajouter le jus de citron v'ert et le lait de coco, remuer pour incorporer le tout.
8. Servir avec les brèdes chouchou. On peut ajouter du riz comme accompagnement.

### ETAT DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE (SOFI 2014)

Le 16 septembre 2014, une conférence de presse s'est tenue au Siège de la FAO à Rome, à l'occasion de la publication du Rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde par les 3 Agences des Nations Unies basées à Rome (Rome based agencies) à Savoir la FAO, le FIDA et le PAM. Tous les journalistes en collaboration avec les agences de la FAO œuvrant au niveau des pays membres ont été invités à intervenir via Skype. Pour notre part, Mme Anjara RASOANAIVO – journaliste auprès de Midi Madagasikara et membre de notre Press Pool FAO - a représenté Madagascar lors de cette séance.

Cette édition 2014 de l' « État de l'insécurité alimentaire dans le monde » présente les dernières estimations des niveaux de la sous-alimentation dans le monde et décrit les progrès accomplis en vue de la réalisation des cibles de lutte contre la faim fixées dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et lors du Sommet mondial de l'alimentation (SMA). Le bilan de la situation actuelle en matière de lutte contre la faim et la malnutrition montre que des progrès ont été réalisés et que la faim a reculé à l'échelle mondiale et dans de nombreux pays. Dans d'autres pays toutefois, des efforts considérables doivent encore être déployés

*Approfondissez cette lecture sur :*

<http://www.fao.org/publications/sofi/2014/fr/>

#### **Directeur de publication :**

Patrice TALLA TAKOUKAM

Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles

Patrice.Talla@fao.org

#### **Comité de rédaction**

✓ Volantiana Muriel RAHARINAIVO

Chargée de communication de la Représentation de la FAO

✓ Marie Sandra LENNON

Chargée de communication pour le Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne (2013-2016)

✓ Florence WALLEMACQ

Consultant en communication FAO pour le Programme SmartFish

✓ Manuella TALLA

#### **Compilation et mise en page :**

Volantiana Muriel RAHARINAIVO

Chargée de communication de la Représentation de la FAO

Volantiana.Raharinaivo@fao.org

#### **Bureau de la Représentation**

Pour Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

159, Route circulaire Ankrahoto

101 Antananarivo, Madagascar

Fixe : +261 20 22 288 31

E-mail : FAO-MG@fao.org

#### **Édition :** Octobre 2014

Copyright © : FAO, 2014



Le bureau de la Représentation de la FAO est présent à Madagascar depuis mars 1981 et couvre en même temps l'Union des Comores, l'île Maurice et les Seychelles.

[Visitez nos pages, visitez notre site, contactez-nous](#)  
<https://coin.fao.org/cms/world/madagascar/Accueil.html>



## **Pour vos suggestions et contributions,**

Écrivez-nous au [FAO-MG@fao.org](mailto:FAO-MG@fao.org) ou

Renvoyer-nous ce coupon avec les informations qui vous concernent à l'adresse suivante :

[159, Route circulaire Ankorahotra, 101 Antananarivo, Madagascar](http://159.Route.circulaire.Ankorahotra.101.Antananarivo.Madagascar)

NOM / INSTITUTION : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....

TELEPHONE : .....